



www.sante-environnement-jura.fr

LA LETTRE

N° 2025 18

24 avril 2025

BPA ET CANCER DU SEIN

Dans la précédente lettre nous vous annonçons une série d'informations concernant les relations entre les perturbateurs endocriniens non persistants et le cancer du sein.

Cette lettre concerne le Bisphénol A très courant dans la vie courante. S'il a été interdit dans les biberons, il reste encore présent dans de nombreux produits ou a été remplacé par d'autres bisphénols tout aussi dangereux.

Le BPA est courant et il est détectable dans un large éventail de fluides corporels provenant de groupes vulnérables, tels que l'urine d'enfants et de nourrissons en bonne santé, le sérum de femmes enceintes, le liquide folliculaire et amniotique, le sérum fœtal, le sang du cordon ombilical, le tissu placentaire, le lait maternel et la salive de patients exposés à certains traitements dentaires.

Ces bisphénols sont notamment utilisés dans les boîtes de conserves et les cannettes. On les retrouve dans les eaux usées et donc dans l'environnement. Selon l'association professionnelle européenne de fabrication de plastique, il s'en produisait plus de 4 millions de tonnes en 2015.

Leur utilisation dans les emballages alimentaires est donc susceptible de risque pour la population. Les seuls emballages valables sont des emballages en verre.

Ces substances classées perturbateurs endocriniens, sont à la source de nombreuses maladies chroniques. Cette lettre se limitera aux relations avec le

cancer du sein.

Elles sont de deux formes. Le bisphénol A peut développer un cancer du sein mais il peut aussi contrecarrer le traitement chimiothérapique.

L'exposition au BPA dans l'environnement contribue à la progression des cancers du sein œstrogène-dépendants et triple négatif.

L'impact est principalement un impact différé lorsqu'il s'agit d'une exposition pendant la grossesse de la mère qui induira un cancer du sein chez la fille devenue adulte comme cela a été démontré par les enquêtes épidémiologiques dans le cas du DDT, de la dioxine et du distilbène. Ce mécanisme transgénérationnel est aussi retrouvé par l'expérimentation animale.

A des doses bien inférieures aux recommandations actuelles, le BPA peut perturber de nombreuses voies cellulaires et déclencher des mécanismes moléculaires qui entraînent une augmentation de la prolifération cellulaire et de la chimiorésistance. » Il a été démontré que le bisphénol A pouvait réduire l'effet thérapeutique du métabolite actif du **tamoxifène et des cytostatiques utilisés dans le traitement du cancer du sein** ».

Une étude a également montré que combiné au DEHP (un phtalate), le BPA facilite l'apparition de tumeurs mammaires. C'est ce qu'on appelle l'effet cocktail

des perturbateurs endocriniens. Cette étude demande à être confirmée.

Comme nous venons de le voir, la prévention du cancer du sein exige l'interdiction de production, d'utilisation de ces substances dangereuses pour notre santé. Il est fort possible de s'en séparer. Notamment en remplaçant les emballages actuels par le verre qui est recyclable et sans danger.

Cela ne pourra se faire qu'avec la mobilisation de la population et nous vous engageons vivement à nous rejoindre pour organiser ce combat collectif.

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association